

# Ecole de musique Sol en Cèze

## Rentrée 2024-2025



**Début des cours le 16 septembre 2024**  
Inscription possible en cours d'année (selon places disponibles)

### Antennes & disciplines

#### ALLÈGRE-LES-FUMADES (AUZON)

- Chorale Cocagne

#### BARJAC

- Piano
- Violon (sur liste d'attente)

#### BESSÈGES

- Piano
- Guitare acoustique
- Accordéon chromatique et diatonique
- Atelier Chant

#### MÉJANNES-LE-CLAP

- Piano

#### MOLIÈRES-SUR-CÈZE (GAMMAL)

- Piano
- Flûte traversière

#### SAINT-JEAN DE MARUÉJOLS

- Piano
- Accordéon

#### SAINT-AMBROIX

- Piano
- Violon (sur liste d'attente), Violoncelle
- Basse, Guitare acoustique et électrique
- Ukulélé
- Flûte traversière,
- Clarinette
- Saxophone, Trompette, Tuba, Trombone
- Accordéon chromatique et diatonique
- Batterie, Atelier Jazz, Atelier Tambor del Biòu
- Composition assistée par ordinateur
- Chant (cours individuel)
- Éveil musical
- Harpe Celtique
- Les orchestres
  - Harmonie Orchestrale des amis réunis de Cèze Cévennes (niveau avancé)
  - Classe d'orchestre tous niveaux

#### FORMATION MUSICALE - SOLFÈGE (COURS COLLECTIFS)

Barjac, Bessèges, Méjannes-le-Clap, Saint-Ambroix



Les dossiers d'inscription sont à retirer au siège de la communauté de communes Cèze-Cévennes  
120 Route d'Uzès prolongée - 30500 Saint-Ambroix ou sur [www.ceze-cevennes.fr](http://www.ceze-cevennes.fr)

Contact école de musique au 04 66 83 98 87 ou 04 66 24 31 71  
ou sur [ecoledemusiquesolenceze@ceze-cevennes.fr](mailto:ecoledemusiquesolenceze@ceze-cevennes.fr)